

Luxembourg, le 20 septembre 2012

Communiqué de presse pour la conférence de presse : mobiliteit.lu goes geoportail.lu

Dans le cadre d'une collaboration efficace et pragmatique, le Verkéiersverbond et l'Administration du Cadastre et de la Topographie (ACT) ont intégré les données concernant les arrêts des transports en commun avec le Géoportail National.

La Mobilitétszentral et le site mobiliteit.lu constituent les plateformes de communication et sont les enseignes du Verkéiersverbond. Les clients peuvent s'adresser à la Mobilitétszentral pour toute question en rapport avec les transports publics. Au-delà, ils y trouvent un support en cas de problèmes ou de réclamations. L'horaire intégré (recherche itinéraires) est l'outil de travail le plus important des conseillers de mobilité et la page la plus fréquentée du site mobiliteit.lu et permet aux clients une information complète sur les possibilités et alternatives du déplacement d'une adresse à une autre.

L'Administration du Cadastre et de la Topographie est une administration du Ministère des Finances, ayant comme missions principales la création, la gestion, la mise à jour et la diffusion des documentations foncières et cartographiques officielles au Grand-Duché de Luxembourg, la mensuration officielle au Grand-Duché, la gestion des réseaux géodésiques nationaux et la gestion du Géoportail National.

Dans le cadre du programme «e-Lëtzebuerg», l'administration du cadastre et de la topographie a mis en place un site internet, le Géoportail national du Grand-Duché de Luxembourg, constituant une plate-forme centrale du secteur public pour l'échange de données, produits et services géospatiaux. Parmi les fonctions offertes sur le géoportail, on distingue:

1. Le guichet cartographique grand public, qui permet à l'internaute d'afficher, d'étudier et d'interroger les géodonnées officielles élaborées et mises à disposition par les instances publiques, comme par exemple le plan cadastral, les cartes topographiques, les images aériennes, les cartes géologiques, les données de l'eau etc. Le choix des données consultables est élargi constamment. Des guichets dédiés sont mis en place pour certains thèmes spécifiques ou applications particulières. La combinaison de géodonnées provenant de sources officielles différentes ouvre des possibilités inouïes de s'informer sur tous les aspects qui concernent le territoire.

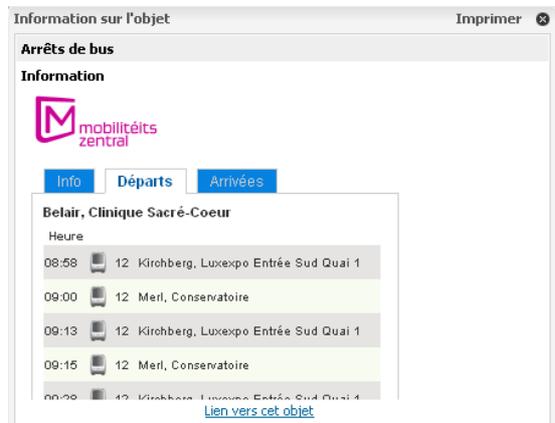
Les fonctionnalités du guichet cartographique grand-public sont les suivantes :

- Visualiser des données
 - Chercher des lieux, des parcelles ou des adresses
 - Imprimer des cartes aux formats PDF ou PNG
 - Exporter certaines données (notamment de tourisme.geoportail.lu) au format GPX ou KML
 - Créer ses propres cartes en dessinant ou en uploadant des données
 - Partager des cartes
 - Mesurer des distances, surfaces, dénivelées, profils
2. La téléboutique du géoportail, qui permet de **commander en ligne** tous les produits proposés par les différents fournisseurs, notamment des extraits cadastraux.

Voici donc les fruits de la collaboration du Verkéiersverbond et de l'Administration du cadastre et de la topographie :

Les arrêts des transports en public dans le guichet grand-public du Géoportail

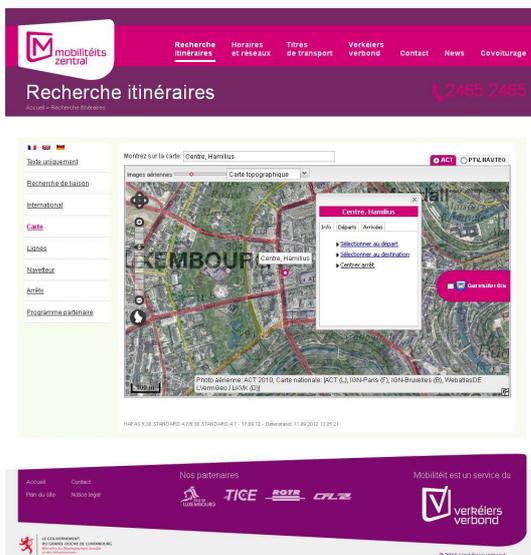
Une nouvelle couche a été créée à l'intérieur du guichet grand-public permettant de visualiser l'emplacement des arrêts des transports en public. Cette carte est constamment mise à jour et un clic sur un arrêt permet d'accéder au calcul d'itinéraire de mobiliteit.lu ou de voir les prochains départs ou arrivées à l'arrêt en question : <http://q-o.lu/bus>



Des informations en temps réel provenant de capteurs installés dans les bus seront intégrées dans un futur proche.

Les cartes de fond du Géoportail National comme fond de plan sur mobiliteit.lu

Sur le site de la centrale de mobilité (www.mobiliteit.lu), il est maintenant possible de choisir les cartes du Géoportail National comme fond de carte lors de la visualisation des arrêts de bus. Cette intégration est une autre illustration de la coopération étroite et l'échange mutuel de données entre l'ACT et le Verkéiersverbond.





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration du cadastre
et de la topographie

